

No de résolution
ou annotation

Règlement de la Corporation Municipale de Notre-Dame-des-Pins

**CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS**

A la séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins tenue le jeudi 16 février 2012 à 19h00 et au lieu habituel des séances et à laquelle étaient présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair
Stéphane Auclair
Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin, IL A ÉTÉ RÉGLÉ ET STATUÉ :

RÈGLEMENT 202-189A-2012 RÈGLEMENT ADOPTANT LES MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME RÉVISÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS « MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME DE NOTRE-DAME-DES- PINS »

ATTENDU QUE suite à l'entrée en vigueur du Plan d'urbanisme portant le numéro 163-2007, le Conseil veut réviser des affectations du sol du Plan d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil désire apporter certaines modifications au règlement de zonage suite à la réalisation de nouveaux développements résidentiels et à la prolongation ou à l'ajout de nouvelles rues;

ATTENDU qu'un projet de ce règlement a été adopté lors de la séance du 9 janvier 2012;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du conseil du 6 février 2012;

POUR CES MOTIFS,

**IL EST PROPOSÉ PAR JULIEN AUCLAIR
SECONDÉ PAR STÉPHANE AUCLAIR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

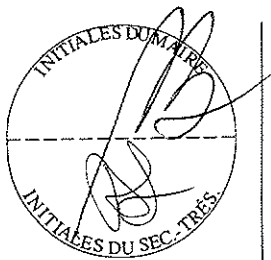
QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRETE CE QUI SUIT :

D'adopter le règlement portant le numéro 202-189A-2012 adoptant les modifications au Plan d'urbanisme révisé de Notre-Dame-des-Pins comme s'il était ici reproduit dans sa version complète et intégrale;

QUE le préambule fait partie intégrante de ce règlement;

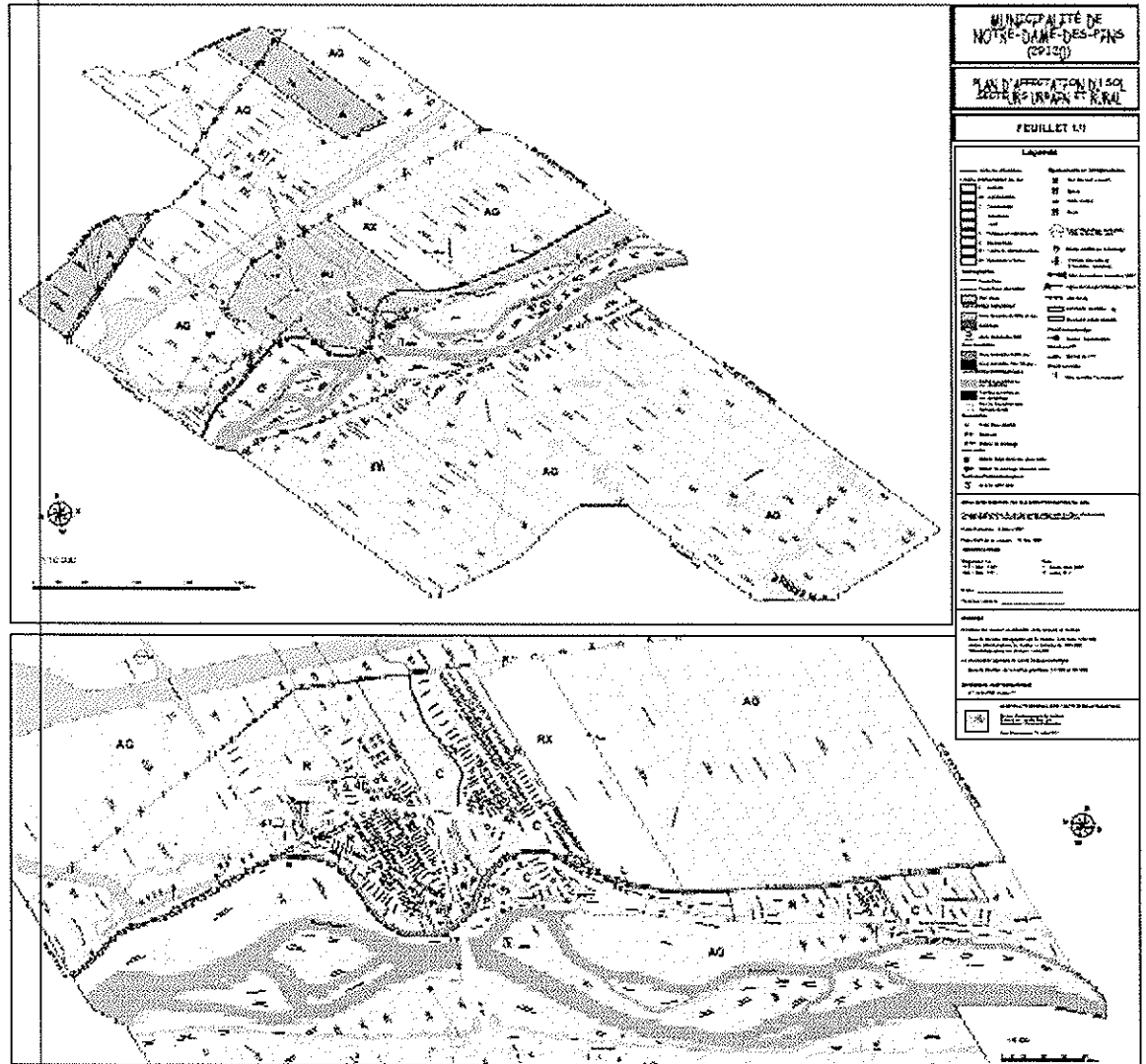
QUE le présent règlement vient modifier le Règlement no 163-2007 en modifiant les articles suivants :

ARTICLE1 La carte « Plan d'affectation du sol, secteurs urbain et rural »

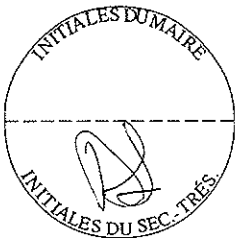


No de résolution
ou annotation

Règlement de la Corporation Municipale de Notre-Dame-des-Pins

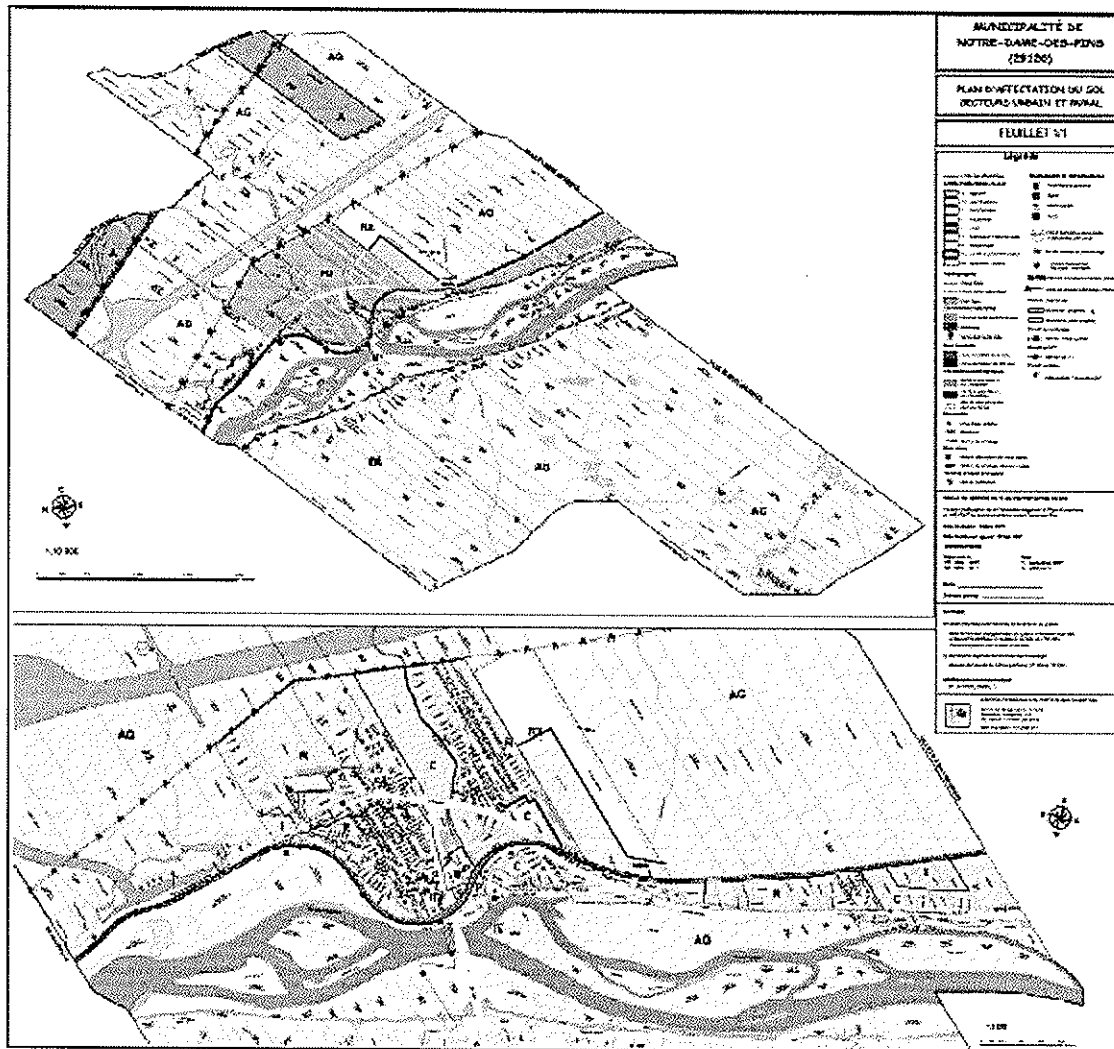


Les Éditions Juridiques FD, Farnham, Qc. www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - no. 962



No de résolution
ou annotation

Règlement de la Corporation Municipale de Notre-Dame-des-Pins



ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À NOTRE-DAME-DES-PINS, CE 16 FÉVRIER 2012.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC, LE 13 MARS 2012

AFFICHAGE LE 15 MARS 2012

PIERRE BÉGIN, MAIRE

DOMINIQUE LAMARRE, SEC.-TRÈS.